



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 MARS 2018

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 20 mars 2018, s'est réuni le mardi 27 mars 2018 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO-GROS, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Mékia Noura ADDAD, Magali CONESA, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Madame Brigitte VIDAL (prend part aux délibérations N°19 à N°51)
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO (prend part aux délibérations N°19 à N°51)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°19 et 52 à 78)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Philippe WESTRELIN
- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Monsieur Guillaume MELOT
- Madame Imen CHERIF
- Monsieur Ludovic BROSSY

- Monsieur Philippe Emmanuel de FONTMICHEL
- Madame Mireille BANCEL

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°19 à N° 78)
- Madame Aline BOURDAIRE (prend part aux délibérations N°51 à N°78)
- Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°51 à N°78)

PROCURATION :

- Monsieur Philippe WESTRELIN à Monsieur le Maire
- Madame Valérie COPIN à Madame Catherine BUTTY
- Madame Valérie DAVID à Monsieur Christophe MOREL
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Madame Patricia ROBIN
- Madame Brigitte VIDAL à Madame Nicole NUTINI
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Claude MASCARELLI
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur Philippe BONELLI
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Madame Annie OGGERO-MAIRE
- Monsieur Franck BARBEY à Madame Annie DUVAL
- Monsieur Guillaume MELOT à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Imen CHERIF à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Ludovic BROSSY à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe Emmanuel de FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 20 février 2018.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

**2018 - 61 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI-CONTROLE AUTOMOBILISTE**

Questions diverses :

/

2018 - 19 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 20 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur le Maire

- **ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	2 724 936,02		----	1 719 720,64
Opérations de l'exercice	18 729 489,91	17 984 451,72	64 316 443,89	67 159 629,31
Restes à réaliser	2 801 795,72	4 346 528,28	----	----
Totaux cumulés	24 256 221,65	22 330 980,00	64 316 443,89	68 879 349,95
Résultat net	1 925 241,65			4 562 906,06

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4ème adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 21 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE 2017**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, 4 562 906,06 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	1 719 720,64 €
Résultat de l'exercice	2 843 185,42 €
Excédent au 31 décembre 2017	4 562 906,06 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	3 469 974,21 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	1 092 931,85 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2018 - 22 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2018

Monsieur le Maire

- **ADOpte** les taux suivants :

Taxe d'habitation :	18,90 %
Taxe foncier bâti :	19,45 %
Taxe foncier non bâti :	14,70 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2018 - 23 BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 de la commune tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 24 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
COMPTE DE GESTION 2017**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 25 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	556 429,40	----	1 279 991,68
Opérations de l'exercice	2 607 299,31	2 164 497,07	3 681 468,60	3 331 176,56
Restes à réaliser	376 675,63	58 538,10	----	----
Totaux cumulés	2 983 974,94	2 779 464,57	3 681 468,60	4 611 168,24
Résultat net : Excédent				929 699,64
Solde net : Besoin de financement	204 510,37			

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame
SANJUAN.

**2018 - 26 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, soit un excédent de 929 699,64 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	1 279 991,68 €
Résultat de l'exercice	- 350 292,04 €
Excédent au 31 décembre 2017	929 699,64 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	204 510,37 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	725 189,27 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 27 BUDGET PRIMITIF 2018
SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 du service de l'eau potable, tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 28 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
COMPTE DE GESTION 2017**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	80 166,61	----	515 825,01
Opérations de l'exercice	2 244 246,75	2 019 373,80	1 059 895,02	1 416 224,88
Restes à réaliser	254 603,97	38 192,83	----	----
Totaux cumulés	2 498 850,72	2 137 733,24	1 059 895,02	1 932 049,89
Résultat net : Excédent				872 154,87
Solde net : Besoin de financement	361 117,48			

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 30 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, soit un excédent de 872 154,87 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	515 825,01 €
Résultat de l'exercice	356 329,86 €
Excédent au 31 décembre 2017	872 154,87 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	361 117,48 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	511 037,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 31 BUDGET PRIMITIF 2018
SERVICE D'ASSAINISSEMENT
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 du Service d'Assainissement tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, et 3 abstentions Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 32 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMPTE DE GESTION 2017**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 abstentions :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	11 428,27	----	58 435,79
Opérations de l'exercice	13 950,00	71,73	221 333,39	209 627,59
Restes à réaliser	----	----	----	----
Totaux cumulés	13 950,00	11 500,00	221 333,39	268 063,38
Résultat net : Excédent				46 729,99
Résultat net : Besoin de financement	2 450,00			

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour et 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2018 - 34 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, soit un excédent de 46 729,99 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	58 435,79 €
Résultat de l'exercice	- 11 705,80 €
Excédent au 31 décembre 2017	46 729,99 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	2 450,00 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	44 279,99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 35 BUDGET PRIMITIF 2018
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 du service d'assainissement non collectif tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 36 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
COMPTE DE GESTION 2017**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 37

**BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Monsieur le Maire

- **ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	---	---	---	67 329,49
Opérations de l'exercice	---	---	---	25 059,00
Totaux cumulés	---	---	---	92 388,49
Résultat net : Excédent				92 388,49

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2018 - 38

**BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, soit un excédent de 92 388,49 € comme suit :

Excédent antérieur reporté	67 329,49 €
Résultat de l'exercice	25 059,00 €
Excédent au 31 décembre 2016	92 388,49 €

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) ligne 002	92 388,49 €
--	-------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 39 BUDGET PRIMITIF 2018
SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 du Service Extérieur des Pompes Funèbres, tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 40 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO
COMPTE DE GESTION 2017**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 41 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO
COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	---	31 811,29	---	6 906,40
Opérations de l'exercice	16 978,15	18 411,39	174 406,37	103 906,61
Restes à réaliser	---	---	---	---
Totaux cumulés	16 978,15	50 222,68	174 406,37	110 813,01
Résultat net : excédent	---	33 244,53	---	---
Solde net Besoin de financement	---	---	63 593,36	---

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Christophe MOREL, 4^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 6 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2018 - 42 BUDGET ANNEXE – DU CINEMA STUDIO
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2017, soit un déficit de 63 593,36 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	6 906,40 €
Résultat de l'exercice	- 70 499,76 €
Déficit au 31 décembre 2017	- 63 593,36 €

Affectation au déficit reporté (report à nouveau débiteur) ligne 002	63 593,36 €
--	-------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2018 - 43 BUDGET PRIMITIF 2018
SERVICE DU CINEMA STUDIO
APPROBATION

Monsieur le Maire

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2018 de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio, tel que résumé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la révision des autorisations de programmes couvrant l'ensemble des dépenses d'équipement du budget d'investissement et la nouvelle répartition des crédits de paiement telles que figurant dans le tableau suivant :

Révision de l'autorisation de programme renouvellement équipement

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions dépenses Réalizations	3 718 691	2 368 691 2 278 199	250 000	200 000	300 000	600 000
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions dépenses Réalizations	5 602 366	2 278 199 2 278 199	894 293	1 018 874	708 000	703 000
Différence prévisions	+ 1 883 675	- 90 492	+ 644 293	+ 818 874	+ 408 000	+ 103 000

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions recettes Réalizations	104 478	104 478 115 400				
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions recettes Réalizations	139 739	115 400 115 400	10 339	14 000		
Différence prévisions	+ 35 261	+ 10 922	+ 10 339	+ 14 000		

Révision de l'autorisation de programme renouvellement superstructures

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions dépenses Réalizations	23 685 714	14 790 714 13 813 978	955 000	2 160 000	3 040 000	2 740 000
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions dépenses Réalizations	23 062 055	13 813 978 13 813 978	1 657 077	2 246 000	3 160 000	2 185 000
Différence prévisions	- 623 659	- 976 736	+ 702 077	+ 86 000	+ 120 000	- 555 000

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions recettes Réalizations	789 111	789 111 645 450				
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions recettes Réalizations	3 022 609	645 450 645 450	34 159	935 000	738 000	670 000
Différence prévisions	+ 2 233 498	- 143 661	+ 34 159	+ 935 000	+ 738 000	+ 670 000

Révision de l'autorisation de programme renouvellement infrastructures

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2019
Prévisions dépenses Réalizations	11 313 513	6 573 433 5 816 843	1 176 270	721 270	1 421 270	1 421 270
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions dépenses Réalizations	18 216 739	5 816 843 5 816 843	1 731 896	2 744 000	4 169 000	3 755 000
Différence prévisions	+ 6 903 226	- 756 590	+ 555 626	+ 2 022 730	+ 2 747 730	+ 2 333 730

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions recettes Réalizations	815 635	765 635 645 918	50 000			
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions recettes Réalizations	1 320 419	645 918	27 549	646 952		
Différence prévisions	+ 504 784	- 119 717	- 22 451	+ 646 952		

Révision de l'autorisation de programme renouvellement urbain

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions dépenses Réalizations	40 194 361	26 285 361 21 431 669	8 577 000	2 732 000	2 300 000	300 000
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>	39 317 415	21 431 669 21 431 669	3 320 746	5 655 000	5 675 000	3 235 000
Prévisions dépenses Réalizations	- 876 946	- 4 853 692	- 5 256 254	+ 2 923 000	+ 3 375 000	+ 2 935 000
Différence prévisions						

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions recettes Réalizations	19 196 298	11 587 298 9 899 324	5 336 000	913 000	1 280 000	80 000
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>	21 553 529	9 899 324 9 899 324	773 242	3 420 000	2 320 000	5 140 963
Prévisions recettes Réalizations	+ 2 357 231	- 1 687 974	- 4 562 758	+ 2 507 000	+ 1 040 000	+ 5 060 963
Différence prévisions						

Totaux autorisations de programmes

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions dépenses Réalizations	78 912 279	50 018 199 43 340 689	10 958 270	5 813 270	7 061 270	5 061 270
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions dépenses Réalizations	86 198 576	43 340 689 43 340 689	7 604 012	11 663 874	13 712 000	9 878 000
Différence prévisions	+ 7 286 297	- 6 677 510	- 3 354 258	+ 5 850 604	+ 6 650 730	+ 4 816 730

<u>AP VOTEE 29/03/2016</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Prévisions recettes Réalizations	20 905 522	13 246 522 11 306 092	5 386 000	913 000	1 280 000	80 000
<u>AP REVISEE 27/03/2018</u>						
Prévisions recettes Réalizations	26 036 296	11 306 092 11 306 092	845 289	5 015 952	3 058 000	5 810 963
Différence prévisions	+ 5 130 774	- 1 940 430	- 4 540 711	+ 4 102 952	+ 1 778 000	+ 5 730 963

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 45 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
NUIT DES MUSEES – SPECTACLE DE CAROLINE CARLSON
SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE THEATRE DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Théâtre de Grasse annexée à la présente délibération.
- **VERSER** le montant de 5 359.40 € pour cette prestation sur le budget 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 46 SERVICE DES ARCHIVES COMMUNALES
DEPOT FONDS DE RIVIERE
FONDS ROLANDO, VILLA SAINT-JEAN
FONDS BUCCAFURRI**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer des contrats de dépôt d'archives avec Madame EHRLACHER, Madame et Monsieur ROLANDO, et Monsieur BUCCAFURRI.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 47 SERVICE DES ARCHIVES COMMUNALES
REGLEMENT DE LA SALLE DE LECTURE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le règlement de la salle de lecture des archives communales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 48 MARCHÉS PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES EN 2017 ET 2018
(JANVIER ET FEVRIER)**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**RENOUVELLEMENT URBAIN
OPERATION FACADE SUR CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES COMMERCIALES
SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
AIDE AUX TRAVAUX : RENOVATION DES FACADES ET DEVANTURES COMMERCIALES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;
 - **Commerce 14 place aux Aires – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : PARFUMS MICALLEF
Subvention allouée : **1 995 Euros**
 - **Commerce 9 rue Jean Ossola - 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : M DECHICHE – GRASSE DELICE
Subvention allouée : **3 000 Euros**
 - **Façade 22 rue des Augustins – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : copropriété 22 rue des Augustins
Syndic bénévole M BEAUDON
Subvention totale allouée : 12 315 Euros
 - **Façade 3 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : copropriété 3 rue Amiral de Grasse
Syndic bénévole M WEBER
Subvention totale allouée : **11 554 Euros**
 - **Façade 10 place du Cours – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SCI LAUPHIANNE
Subvention totale allouée : **6 270 Euros**
 - **Façade 2 rue du Thouron – 06130 GRASSE**
Syndic bénévole : SCI MAXIMUM ISNARD
Subvention totale allouée : **11 227 Euros**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
AIDE AUX TRAVAUX : RESTAURATION DES PORTES D'ENTREE D'IMMEUBLES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** à procéder au versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;
 - **Copropriété : 33 place aux Aires – 06130 GRASSE**
Propriétaire unique : Mme MARTIN
Subvention allouée : **350 euros**
 - **Copropriété : 1 rue de la poissonnerie porte N°1 – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : JMD INTERSERVICES
Subvention allouée : **350 euros**
 - **Copropriété : 1 rue de la poissonnerie porte N°2 – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : JMD INTERSERVICES
Subvention allouée : **350 euros**
 - **Copropriété : 26 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **210 euros**
 - **Copropriété : 17 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **210 euros**
 - **Copropriété : 28 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **210 euros**
 - **Copropriété : 30 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **210 euros**
 - **Copropriété : 22 rue des augustins – 06130 GRASSE**
Syndic bénévole : M BEAUDON
Subvention allouée : **350 euros**
 - **Copropriété : 10 place du Cours – 06130 GRASSE**
Propriétaire : SCI LAUPHIANNE
Subvention allouée : **250 euros**
 - **Copropriété : 1, place aux Herbes – 06130 GRASSE**
Propriétaire : LOGIREM
Subvention allouée : **350 euros**
 - **Copropriété : 32 rue de la Fontette – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 51 MODIFICATION N° 1 DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes en vue d'engager la procédure de modification n° 1 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Grasse,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette modification n°1 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :

Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 52 VENTE DE LA VILLA IACOMI
12 BOULEVARD FRAGONARD**

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** le principe de la vente de l'immeuble communal sis, 12 boulevard Fragonard cadastré Section BH n°366 et les lots 23 et 25 dépendants de la parcelle BH 367 au prix de 130 665 euros au bénéfice de Messieurs Thierry LEBRE et Michel GUARNA ou à toute SCI constituée à cette effet par les attributaires.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire avec l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :

Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2018 - 53 CESSION DE L'ILOT NEGRE

Monsieur Christophe MOREL

- **DECLASSER** la partie du domaine public matérialisée au sein du Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur de la ville conformément au plan joint après désaffectation de l'emprise concernée.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune la promesse de vente à l'euro symbolique à intervenir avec VILOGIA concernant les parcelles cadastrées BE n° 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56, sises rue Charles Nègre et impasse Vieille ainsi que la partie du domaine public déclassée sous réserve de l'obtention d'un permis de construire purgé de tous recours, ainsi que l'acte à intervenir une fois la condition suspensive relative à la délivrance d'un permis de construire purgé de tous recours réalisée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 54 CESSION D'UN TENEMENT FONCIER POUR LA REALISATION D'UN PROGRAMME MIXTE DE LOGEMENTS, DE COMMERCES ET D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tous les actes, et documents nécessaires à cette cession , notamment une promesse de vente à intervenir avec la SARL ASTRID PROMOTION avec faculté de substitution au profit soit d'une société civile immobilière existante ou à constituer, soit au profit d'un organisme de crédit-bail immobilier concernant les parcelles cadastrées Section BL n° 123, 178, 179 et 280 pour un montant de 2 550 000 € avec dation en paiement d'une espace clos couvert d'environ 350 m² estimé à 450 000 € ainsi que l'acte à intervenir une fois la condition suspensive relative à la délivrance d'un permis de construire purgé de tous recours réalisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame ADDAD, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2018 - 55 CENTRE ANCIEN - CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE / EPF PACA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE / VILLE DE GRASSE**

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune l'avenant n°1 à la convention tripartite CAPG / Commune / EPF PACA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 56 DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A L'EPF PACA SUR DES ILOTS DU
CENTRE ANCIEN**

Monsieur Christophe MOREL

- **RETIRER** le droit de préemption urbain consenti à la SPL Pays de Grasse Développement sur les parcelles figurant en annexe 1.
- **DELEGUER** ce droit de préemption urbain au profit de l'EPF PACA sur les parcelles figurant en annexe 1.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 57 SERVITUDE DE PASSAGE –VILLA PAULINE

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de la constitution de servitude de passage de canalisations des eaux pluviales et eaux usées sur la parcelle communale cadastrée Section BN n°86, sise au 42 boulevard Victor Hugo correspondant à une emprise de 105 m² environ au bénéfice du fonds dominant cadastré Section BN n°220 et 348, sis boulevard Emile Zola, à Grasse appartenant à la société Bouygues Immobilier, l'indemnité compensatoire à verser à la collectivité étant fixée à 35 000 euros.
- **AUTORISER** les travaux nécessaires au passage des canalisations.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte constitutif de servitude.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 58 TABLEAU DES EFFECTIFS
MODIFICATION**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les créations de poste.
- **ENTERINER** les transformations,
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2018 et suivants.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 59 VACATION POUR REDACTION D'UN ARTICLE POUR LE CATALOGUE
EXPOSITION VILLA FRAGONARD**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le montant de la vacation 884.40 euros bruts diminués des charges sociales et fiscales.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2018,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 60 RENEUVELLEMENT CONVENTION UNIQUE D'OFFRES DE SERVICES CDG 06

Madame Valérie COPIN

- **DECIDER** de reconduire l'adhésion au dispositif de convention unique d'offre de services par le CDG 06 pour l'accès aux missions facultatives assurées par cet établissement,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention-cadre présentée par le CDG 06 ainsi que les demandes d'adhésion aux missions proposées par ladite convention;
- **DECIDER** que la dépense sera prélevée sur les crédits de la Direction des Ressources Humaines.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 61 RETIREE

**2018 - 62 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – INTERVENTION RUE « REVE VIEILLE »**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Messieurs TCHA Jerry et JAUME Sébastien ;
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants ;
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 63 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le montant des subventions,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018. Imputation : Service Jeunesse
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 64 PARTICIPATION FAMILIALE AUX ACCUEILS DE LOISIRS
MODIFICATION**

Madame Dominique BOURRET

- **ADOPTER** la revalorisation du tarif plancher des participations familiales pour les accueils de loisirs à la journée et pour les séjours pendant les vacances scolaires.
- **DEMANDER** au Conseil d'Administration des associations gérant des accueils de loisirs d'adopter ce nouveau tarif.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 65 ASSAINISSEMENT – CONVENTION RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
PRIVÉ SUR DOMAINE PUBLIC PUIS RETROCESSION AU RÉSEAU PUBLIC
(CHEMIN DE LA TOURACHE)**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le principe d'occupation du domaine public à caractère temporaire, précaire et révocable,
- **APPROUVER** les termes de la convention relative aux travaux d'assainissement privé sur domaine public,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 66 CONTRAT DE FOURNITURE ET DE VENTE D'EAU BRUTE AVEC LA SOCIETE
COMTE DE GRASSE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** les termes du contrat de fourniture et vente d'eau brute entre la société COMTE DE GRASSE et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit contrat ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne dénatureront pas la convention initiale, ainsi que toute pièce administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2018 - 67 CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Commune de GRASSE, l'Association « Vétérinaire Pour Tous 06 » et l'Association « Assistance aux Animaux ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 68 COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE
APPLICATION DE LA LOI OUDIN-SANTINI - ASSOCIATION RAIN DROP**

Madame Annie DUVAL

- **APPROUVER** le principe du versement d'une participation financière de 6 752 € à l'association Rain Drop pour la réalisation du projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable de 10 villages au Togo,
- **APPROUVER** les termes de la convention relative au cofinancement de ce projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 69 COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE
APPLICATION DE LA LOI OUDIN-SANTINI
ASSOCIATION UN PARTAGE UN SOURIRE UN BONHEUR**

Madame Annie DUVAL

- **APPROUVER** le principe du versement d'une participation financière de 11 348 € à l'association « Un Partage un Sourire un Bonheur » pour la décontamination des eaux des villages et zones contaminés dans la région de Salta en Argentine, au moyen de la jacinthe d'eau,
- **APPROUVER** les termes de la convention relative au cofinancement de ce projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 70 PETIT TRAIN TOURISTIQUE
CONVENTION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** les termes de la convention d'utilisation du domaine public entre la SAS le petit train des parfums et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne dénatureront pas la convention initiale, ainsi que toute pièce administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 71 GRATUITÉ DU STATIONNEMENT POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES
RECHARGEABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **ACCORDER** sur une période de deux ans minimum, à compter de la date de pose de la borne, la gratuité du stationnement pour une durée minimale de deux heures, aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur le territoire communal.
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :
Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 72 REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
MODIFICATIONS DES STATUTS**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **MODIFIER** les statuts de la Régie des Parkings Grassois tels que présentés dans les statuts annexés,
- **RETIRER** la délibération n° 2017-270 du 17 décembre 2017 confiant à la régie ses missions par voie de convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 73 FESTIVAL DES JARDINS 2019
ACCORD DE PRINCIPE POUR LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE GRASSE**

Madame Muriel CHABERT

- **APPROUVER** le principe de la participation de la Ville de Grasse au Festival des jardins de la Côte d'Azur 2019,
- **APPROUVER** l'implantation des créations paysagères qui seront réalisées dans le cadre de ce Festival dans le site de la Villa Fragonard.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 74 ESPACES VERTS
CONVENTION POUR LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE CHARANCON
ROUGE DU PALMIER**

Madame Muriel CHABERT

- **AUTORISER** l'opération de lutte contre le charançon rouge du palmier sur le Ville de Grasse,
- **APPROUVER** les termes de la convention de lutte contre le charançon rouge du palmier, convention à passer avec la société Syngenta France SAS,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 75 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement des subventions de fonctionnement aux associations,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 76 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2018**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement de sept subventions exceptionnelles pour un montant de 15 845,34 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2018 – 77 VIE ASSOCIATIVE
MAISON DES ASSOCIATIONS
PACK NUMERIQUE – CAUTION**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **ADOPTER** le montant de la caution non encaissée demandée aux associations empruntant un pack numérique à la Maison des Associations d'un montant de 400€.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 78 CONTRAT DE CESSION D'UN FOURREAU PAR BOUYGUES TELECOM
A LA MAIRIE DE GRASSE**

Monsieur Franck BARBEY

- **APPROUVER** le principe de l'acquisition, la rétrocession du fourreau de 15 000 euros,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 28 mars 2018

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse